sgen Cfdt: MIDI-PYRÉNÉES

# L@ lettre électronique du Second Degré

Lettre n°2 décembre 2016

Contact du lundi au vendredi - Tel 05 61 43 71 56 - Fax 05 61 43 65 50
Nous écrire : toulouse.2d@sgen.cfdt.fr

## SOMMAIRE


- Edito
- Infos
- Rentrée 2017
- LSUN : pas si simple !
- Réforme du collège : porter un regard objectif
- MLDS : des avancées
- Evaluation des enseignants : regards
- Mixité sociale en débat
- LP : spécialité commerce et vente regroupées
- L'IREA Sgen-CFDT : construire les fondements de l'action
- Adhérer


## EDITO

Une année se termine avec son lot d'incertitudes sur l'avenir politique, climatique, éducatif ...
Si le gouvernement actuel a tenu ses engagements sur les créations de postes, l'incertitude est lourde sur ce que nous réservera le prochain quinquennat.
Avec le nouveau décret et le PPCR, certaines évolutions positives de notre statut sont cependant actées. Quel que soit le paysage politique de 2017, le Sgen-CFDT fait résolument le pari de l'avenir et de la nécessaire adaptation aux réalités de notre société en mouvement.
Porter le regard de l'optimisme sur notre société n'est pas naïveté mais une vision dynamique et, en ce temps de fêtes ne nous privons pas d'un brin de rêve d'enfant.
Bonne lecture et joyeuses fêtes à tous.

## INFOS

✓ **Des changements au secrétariat général de la « fédé »** : Catherine Nave-Bekhti, 40 ans, enseignante de sciences économiques et sociales dans l'académie de Créteil remplace Frédéric Sève, qui entre au CE de la CFDT. Elle sera secondée par Franck Loureiro, 49 ans, à l'origine CPE en lycée professionnel. Notre communiqué de presse ICI.

⇧

## Rentrée 2017

8711 créations de postes, c'est l'annonce de la ministre au CTMEN du 15 décembre 2016.
On trouvera la répartition sur le site du ministère ICI.
Au niveau de notre académie c'est 336 postes : 136 dans le 1er degré et 200 dans le 2nd degré.
Les prévisions annoncées au CTA du 13 décembre annoncent une augmentation de 2391 élèves dans le second degré public, sur l'académie, dont plus des trois quarts pour le seul département de la Haute-Garonne. Un déséquilibre qui se renforce donc en direction de la Haute Garonne et, dans une certaine mesure du Tarn-et-Garonne au détriment des départements ruraux.

| | Ariège | Aveyron | Haute Garonne | Gers | Lot | Hautes Pyrénées | Tarn | Tarn-et-Garonne | Académie |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1ier cycle | +93 | +8 | +950 | -116 | -38 | -43 | +54 | +80 | **+988** |
| 2ème cycle Pro | -14 | +10 | -10 | -34 | +1 | +8 | +41 | +10 | **+12** |
| 2ème cycle Général et techno | +3 | +28 | +567 | +33 | +59 | +136 | +130 | +255 | **+1211** |
| TOTAL | **+102** | **+63** | **+1589** | **-104** | **+29** | **+115** | **+198** | **+399** | **+2391** |

Le compte rendu du Sgen-CFDT MidiPy ICI

⇧

## LSUN : pas si simple !

Dans notre dernière lettre nous vous rappelions la mise en route du livret scolaire unique dont le démarrage officiel s'est fait cette année. Cet outil veut permettre une meilleure communication avec les familles et un meilleur suivi des élèves. Mais dans les faits sa mise en œuvre laisse plus d'un collègue en difficulté, tant dans le premier degré que le second. Certains enseignants se sont soigneusement appliqués à travailler sur les compétences qu'il contient pour ne pas pouvoir ensuite les saisir numériquement. Encore une mise en œuvre trop hâtive dont la mise en place plonge les personnels enseignants et de direction dans un flou complet, flou renforcé par la réponse du ministère précisant qu'il n'y avait pas obligation à la saisie numérique. Voilà bien le meilleur moyen de « briser dans l'œuf » un projet à la base intéressant.

Lors du CT académique du 13 décembre, le Sgen-CFDT Midi-Pyrénées a tiré la sonnette d'alarme et a demandé à la Rectrice de communiquer à tous les départements le caractère non obligatoire de ce dispositif LSUN, comme annoncé au dernier CHSCTA.

⇧

## Réforme du Collège : porter un regard objectif

Le regard d'un enseignant formateur et militant sur la réforme du collège qui se veut lucide et objectif.

A lire ICI.

⇧

## MLDS : des avancées

Les personnels MLDS savent l'investissement du Sgen-CFDT dans la mise en place d'un véritable statut des personnels encadrant les élèves en situation de décrochage. Frédéric Sève le réaffirmait le 17 novembre dernier : ils *« assument une mission essentielle du système scolaire : ils essaient d'en corriger les échecs. C'est grâce à leur action que le nombre de sorties sans qualification a baissé ces dernières années, passant de 136 000 à moins de 100 000. L'incapacité du système scolaire à empêcher le décrochage des élèves était l'une des justifications de la refondation de l'école lancée en 2012. C'est pour cela que les MLDS sont bien au cœur du projet d'école bienveillante, intégratrice, égalitaire »*. Le 24 novembre dernier s'est tenue une réunion pour une nouvelle rédaction d'une circulaire pour la MLDS. Le Sgen-CFDT note des avancées.

A lire ICI

⇧

## Evaluation des enseignants : regards

Dans notre précédente lettre nous présentions le regard d'un IPR sur sa vision des missions d'inspecteur dans le contexte actuel. Nous vous proposons ici celui d'une principale de collège sur l'évaluation des enseignants. Avec la mise en route du PPCR, un nouveau regard s'impose sur la pertinence du système d'accompagnement des enseignants.

A lire ICI

« La note a tendance à déresponsabiliser l'individu »

« De véritables entretiens professionnels constructifs »

« Donner une plus grande place à l'évaluation en équipe »

« Déculpabiliser l'enseignant et réfléchir avec lui »

***Avec le PPCR, le chef d'établissement va-t-il prendre la place des inspecteurs ?***

Ce n'est pas l'esprit des textes. Le PPCR est au contraire l'occasion d'un travail de suivi concerté des enseignants. Dans le second degré, le Sgen-CFDT considère qu'il faut aller plus loin dans le croisement des regards et le pilotage partagé dans le respect de la professionnalité de chacun·e. Notre avis à lire ICI

**A savoir :** Une majorité des représentant.e.s des personnels au CTMEN du 7 décembre 2017 a émis un vote favorable sur les textes qui mettent en œuvre le protocole PPCR pour les personnels d'enseignement et d'éducation. Des précisions ICI

**Comment se fera la transition ?**

| 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 |
|---|---|---|
| Avancements d'échelon de manière « classique » c'est-à-dire selon l'ancien système | Priorité à :<br>• **6e échelon** qui bénéficient au 1er septembre 2016 d'une ancienneté dans l'échelon inférieure ou égale à un an<br>• **8e échelon** qui bénéficient au 1er septembre 2016 d'une ancienneté dans l'échelon comprise entre six et dix-huit mois.<br>Tous les autres collègues auront été reclassés au 01/09/2017 dans la nouvelle grille du corps issue de l'accord PPCR | Les collègues entrant dans le 6ème et le 8ème échelon seront évalués selon les nouvelles modalités |

Des précisions ICI

⇧

## Mixité sociale en débat

*La Haute-Garonne fait partie des 20 départements pilotes retenus par le Ministère de l'Education Nationale pour expérimenter de nouveaux dispositifs visant à renforcer la mixité sociale dans les collèges. Ses élus ont adopté un plan qui prévoit d'investir un peu plus de 45 millions d'euros en 5 ans pour rééquilibrer la mixité dans les collèges du département. Cinq collèges vont bénéficier de ce programme : Stendhal, Rosa Parks, George Sand, Raymond Badiou et Bellefontaine. Dans ces cinq établissements, le nombre d'élèves issus de milieux défavorisés varie de 60 à 80%.*

*Le Conseil Départemental prévoit un déménagement et une reconstruction pour Raymond Badiou et pour Bellefontaine. Les trois autres feront l'objet de rénovations et seront rattachés à des collèges favorisés.*

**Le point de vue de principe du Sgen-CFDT**

Le Sgen-cfdt se positionne favorablement sur le principe de la mixité sociale visant à décloisonner notre société encore trop inégalitaire. Les établissements scolaires sont le premier terrain où peut se réaliser un espace de mélange culturel, source de richesse plutôt que de conflit. Mais elle ne peut se réaliser harmonieusement que si la politique de la ville va dans le même sens. La question demeure sur les moyens adéquats pour y parvenir. La suppression de la carte scolaire voulue en 2007 s'est avérée inefficace, encourageant de fait les stratégies d'évitement et conduisant finalement à une fragilisation des établissements dits sensibles par le départ de leurs meilleurs éléments. Il y a en effet le plus grand danger à engager des mesures fortes non concertées qui touchent directement au quotidien immédiat des familles et des personnels éducatifs.

Une réflexion ICI

**Le point de vue du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées sur la situation particulière de Toulouse**

En novembre 2015, le Sgen CFDT a écouté très attentivement les annonces ministérielles en matière de mixité sociale. Ainsi, certaines académies, dont Toulouse, ont été choisies pour expérimenter et trouver des solutions à ce manque de mixité sociale dans les collèges notamment.

Sur notre académie, la question de la mixité se pose surtout à Toulouse même, où les collèges REP et REP+ sont concentrés dans le nord et dans le sud-est, et où certains établissements de centre-ville sont en forte concurrence avec les collèges privés et victimes d'une fuite de leurs élèves les plus favorisés vers ces établissements.

C'est le Conseil Départemental de Haute-Garonne, en charge de la sectorisation, qui a pris la responsabilité du dossier mixité. Une série de réunions publiques dans les quartiers, et des discussions avec les partenaires sociaux ont été faites. Après un an d'un travail documenté, basé sur le dialogue et un échange constructif, le Conseil Départemental 31 a établi un constat.

Le Sgen CFDT partage très largement les points analysés dans le constat établi par le CD 31. La ségrégation sociale et scolaire sur les jeunes conduit généralement à l'échec scolaire et à la perte des valeurs républicaines et de la laïcité. A contrario, les collèges où la mixité sociale est respectée dans les proportions 2/3 CSP favorisés et intermédiaires pour 1/3 CSP défavorisés donnent plutôt de bons résultats. Depuis toujours, le Sgen CFDT est impliqué dans ce combat de la mixité. Le Sgen CFDT est favorable à toute démarche qui permettra de faire progresser la mixité sociale et l'hétérogénéité des publics scolaires dans les collèges. Cette double problématique de ségrégation et de mixité doit être traitée en priorité sur les établissements toulousains.

Ainsi, le Sgen CFDT soutient le projet du Conseil Départemental 31 de reconstruire le collège Raymond Badiou non pas sur site mais dans un espace plus ouvert, moins enclavé. Si ce projet doit permettre aux futurs élèves du collège Raymond Badiou 2021 d'apprendre dans de meilleures conditions, d'être dans un établissement moins ségrégatif et plus attractif au niveau des personnels et de la scolarisation des CSP plus favorisées, où est le problème ? Il ne s'agit nullement d'une « fermeture », comme le prétendent certains syndicats, mais bien une reconstruction. Nous avons 24 collèges à Toulouse, bientôt 25 et au vu de l'évolution démographique, aucun collège ne doit être fermé. Il faut plutôt y voir une campagne de réhabilitation des collèges toulousains dans les zones prioritaires. Ainsi, le collège Rosa Parks sera entièrement rénové pour une somme de 10 millions d'euros, des aménagements seront effectués au collège Stendhal et des solutions seront trouvées localement pour améliorer la mixité sociale.

Cependant, **le Sgen-CFDT sera particulièrement attentif à la gestion des personnels en poste sur les établissements concernés.**

⇧

## LP : spécialités commerce et vente regroupées

La commission paritaire consultative (CPC) a acté le regroupement des deux spécialités commerce et vente en un seul bac professionnel.
Le Sgen-CFDT, fidèle à sa demande de rendre plus progressive l'entrée dans les spécialités professionnelles, est favorable au principe de ce rapprochement.

A lire ICI

⇧

## L'IREA Sgen-CFDT : construire les fondements de l'action

iréa
sgen-cfdt institut de recherches, d'études et d'animation

Connaissez-vous l'IREA Sgen-CFTD ? Dans le souci de construire son action sur une réflexion documentée et la plus objective possible, le Sgen-CFDT a fondé son « laboratoire d'idées ». S'il tient sa source du syndicat, c'est une association loi 1901 à fonctionnement autonome qui souhaite contribuer

- à la recherche en sciences de l'éducation
- à la recherche dans les domaines historiques, économiques et sociaux,
- à faire découvrir le patrimoine syndical.

Pour mieux connaître ses actions et ses productions trouvez son site ICI.

L'IREA organise :

**Le mercredi 25 janvier 2017, à la Cité scolaire Paul Bert, 7-8 rue Huyghens, Paris 14ème**
**(métro :** Vavin, Edgar Quinet, Notre-Dame-des-champs)

## COLLOQUE

# Faire travailler les élèves ?

*Avec la participation de :*

*Didier Aucagne, Anne Barrère, Vivianne Bouysse, Isabelle Brochard, Marc Douaire, Fanny Gauthier, Hervé-Jean Le Niger, Anne Philippon, Patrick Rayou, Philippe Savoie, Sylvie Sisakoun, Jean-Michel Zakhartchouk,...*

Plus d'infos ICI

# Adhérer

## … vous informer, être écouté, défendu, conseillé, formé, soutenu …

- *Adhérer au Sgen-CFDT, c'est se donner les moyens de **faire évoluer sa profession**, d'agir sur les conditions de travail, en toute indépendance.*
- *Adhérer au Sgen-CFDT, c'est accéder à une **information et des échanges**, une défense et une formation qui garantissent à la fois l'autonomie et la possibilité d'actions collectives. Adhérer au Sgen-CFDT, c'est choisir un **engagement solidaire** face aux revendications éclatées, à l'arbitraire hiérarchique et aux pesanteurs administratives ou politiques.*

**Connaître sa cotisation et adhérer**

**RAPPELS**

- **66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée.**
- **le crédit d'impôt. Depuis cette année, si vous êtes non imposable, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt équivalent à 66% de votre cotisation syndicale.**

Le site du Sgen – CFDT : www.sgen.cfdt.fr
Votre contact local : toulouse.2d@sgen.cfdt.fr